

**BASSIN LAITIER SUD-OUEST**  
**Direction départementale des territoires de l'Aveyron**

**Demande de Quantités de référence supplémentaires Campagne 2011/2012**

**A retourner à la D.D.T. du département du siège de l'exploitation du demandeur avant le 15 juin 2011**  
**(Toute demande déposée après le 15 juin 2011 sera considérée comme irrecevable)**

**Identification de l'exploitation agricole :** N° PACAGE de l'exploitation : .....  
Forme juridique (Préciser : Exploitation individuelle, EARL, GAEC, SCL, ) : .....  
Raison sociale de l'exploitation : .....  
Adresse du siège d'exploitation : .....  
Commune..... Code Postal.....

**Demandeur exploitant individuel ou associé d'un GAEC ou associé d'une SCL :**

**(Rappel : Pour les GAEC et les SCL, déposer un formulaire de demande par associé demandeur)**

N° PACAGE du demandeur : .....

Nom.....Prénom.....Né(e)le.....  
Si le demandeur, associé d'une SCL, est une forme sociétaire, indiquer ci-dessous la raison sociale du demandeur : .....

**Volume de quota supplémentaire demandé (litres) :** .....

**Caractéristiques de l'exploitation agricole**

Surface agricole utile (ha) : .....Nombre de vaches laitières : .....

**Référence laitière de l'exploitation (ou de l'associé demandeur si exploitation en GAEC ou en SCL) :**

Nom de la laiterie : .....

(ou préciser si vente directe)

Quota de référence laitière (litres) : en 2009/2010 : .....en 2010/2011 : .....

Volume livré corrigé de la matière grasse (litres) : en 2009/2010 : .....en 2010/2011 : .....

**Conditions de production**

1. Etes-vous adhérent au contrôle laitier (STPL) : ..... OUI  NON   
2. Etes-vous engagé ou adhérent à la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage (CBPE) : OUI  NON

**Situation du demandeur** (cocher la ou les cases correspondantes)

Perte de quotas suite à une cessation de bail Volume perdu (litres) : .....

Jeune agriculteur installé après le 31 mars 2007 Date d'installation : .....(1)

Jeune agriculteur en cours d'installation Date prévue d'installation : .....(1)

Agriculteur débutant la production laitière sans quotas de référence  
Date prévue de début de production : .....(1)

Producteur laitier ayant bénéficié d'une aide financière à l'investissement depuis le 1er avril 2010 :

Au titre du P.M.B.E (2)

Au titre du P.P.E (2)

Eleveur laitier engagé dans une production sous signe de qualité (3)

**Eleveur laitier réalisant moins de 90 % de son quota au motif de :**

Produire tout document permettant de vérifier le motif invoqué. L'absence ou l'insuffisance de justificatif joint lors du dépôt de la demande conduira systématiquement au rejet définitif de celle-ci. Aucune pièce justificative complémentaire ne sera réclamée au demandeur au cours de l'instruction des dossiers.

Communication tardive ou délai de mise en production des quantités de référence supplémentaires accordées pour la campagne de production 2010/2011

Investissement retardé

Maladie, accident, décès..... Problème sanitaire sur le troupeau

Calamité agricole ou catastrophe naturelle

Autre : Motif : .....

**Signature du demandeur :**

Fait à.....

**(pour les sociétés signature du (ou des) gérant(s) ou de tous les associés du GAEC précédée de la mention manuscrite « Certifie exacts les renseignements portés ci-dessus »)**

Le .....

(1) joindre une étude prévisionnelle et une attestation d'inscription à la MSA

(2) joindre une copie de l'arrêté ou de la convention attributive de subvention

(3) joindre une attestation de la laiterie

Art. 22. Il de la loi 68-690 du 31/07/68 : "quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la déclaration exigée en vue d'obtenir de l'état ... un paiement ou avantage quelconque indu pourra être puni d'un emprisonnement et d'une amende" La loi 78-17 du 6/01/78, relative à l'informatique et aux libertés, vous donne droit à l'accès et à la rectification pour les données vous concernant.

**SITUATION DE L'EXPLOITATION DU DEMANDEUR  
AU REGARD DE LA MISE AUX NORMES RELATIVES A LA GESTION DES EFFLUENTS**

**Le siège de l'exploitation est-il situé en zone vulnérable ?** OUI  NON

**Si votre siège d'exploitation est situé en zone vulnérable :**

L'exploitation est-elle engagée au titre du PMPOA 1 ou du PMPOA 2 ? OUI  NON  (1)

**Si OUI :**

Indiquer le N° de dossier figurant sur le contrat : .....

La décision attributive de subvention est-elle en cours de validité ? OUI  NON

Les travaux sont-ils achevés ? OUI  (2) NON

Avez-vous souscrit un engagement visé par la DDT à réaliser sans aides de l'Etat les travaux de mises aux normes à l'issue des pré-études PMPOA ? OUI  NON

Si oui, indiquer le N° de dossier : .....

Si vous avez répondu NON à chacune des trois questions précédentes, vous devez communiquer à la DDT, au moment du dépôt de la présente demande de référence laitière supplémentaire, une copie de l'ensemble des documents mentionnés au point (1) ci-dessous.

**Si votre siège d'exploitation est situé en dehors de la zone vulnérable :**

Tout élevage de plus de 50 vaches laitières relève de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). La capacité minimum obligatoire de stockage des effluents est alors de 4 mois.

Les autres élevages, non concernés par la réglementation relative aux ICPE, sont soumis au règlement sanitaire départemental (RSD). La capacité minimum obligatoire de stockage des effluents est alors de 1,5 mois.

**Disposez vous de la capacité minimum de stockage des effluents adaptée à votre situation ?**

- ICPE = 4 mois OUI  NON

- RSD = 1.5 mois OUI  NON

Fait à .....

Le .....

**Signature du demandeur :**

**(pour les sociétés signature du (ou des) gérant(s) ou de tous les associés du GAEC précédée de la mention manuscrite « Certifie exacts les renseignements portés ci-dessus »)**

(1) joindre :

- le cahier d'enregistrement des fertilisations campagne 2009/2010
- le plan prévisionnel de fumure campagne 2009/2010
- une étude technique prouvant le respect du seuil des 170 kg d'azote organique en moyenne par hectare.
- une étude technique prouvant la suffisance des capacités de stockage des effluents.

(2) Si la structure de l'exploitation a été modifiée de façon importante depuis la fin des travaux en ce qui concerne les surfaces, le cheptel, les bâtiments et le mode de gestion des effluents, vous devez joindre à votre demande de référence laitière supplémentaire une copie de l'ensemble des documents précisés au point (1) ci-dessus.

**Demande à retourner complète, avec l'ensemble des pièces justificatives, avant le 15 juin 2011 à :**

**DDT de l'AVEYRON  
SAFDR  
9, rue de Bruxelles - Bourran – BP 3370 – 12033 RODEZ CEDEX 9**